

LETTRE OUVERTE A DESTINATION DES SERVICES

LES AGENTS DE SECURITE **INCENDIE** du CHU de Clermont-Ferrand SONT EN GREVE !!!

Pourquoi ?

PARCE QUE NOUS REFUSONS D'ETRE ET DE VOUS METTRE EN DANGER :

LE POMPIER N'EST PAS POLICIER ...

L'AGENT DE SECURITE INCENDIE N'EST PAS UN AGENT DE SURETE !

Ce sont 2 métiers différents, avec des missions différentes, des fiches métiers différentes et qu'il ne peut pas y avoir de fongibilité.

Cela fait des années que la Direction Générale nous impose de faire de la sûreté aux agents de sécurité incendie en toute illégalité réglementaire comme :

- Vidéo surveillance
- Agressions
- Intrusions
- Contention
- Bracelet anti rapt

La Direction Générale porte à elle seule la responsabilité de **VOUS** mettre en danger, de **NOUS** mettre en danger face à des risques d'agressions, d'intrusion... en ne voulant pas créer une équipe de sûreté formée et en nombre suffisant sur chaque site.

Quand nous intervenons dans des situations d'agressions, le danger se déplace sur nous, agents de sécurité incendie, et au-delà du danger physique qui prend en charge le risque incendie ?

Le risque incendie définit nos missions et c'est en pleine connaissance de cause que la Direction Générale ne respecte pas nos missions tels que définis sur notre fiche métiers : 30L20

Mais au-delà de nos missions, la Direction nous impose de faire aussi :

- Gestion des parkings, barrières
- Balisages pour travaux / livraisons / espaces verts, ...
- Brancardage,
- Chambre mortuaire,
- Livraison de repas,
- Attribution de clés,
- Réception de colis, de médicaments,
- Dépannage divers, ...

Tout ceci sans aucune compensation financière ni évolution de carrière juste et cohérente.

Pour ces raisons nous demandons :

- La création d'une équipe de sûreté en nombre suffisant sur chaque site et présente 7/7, 24/24.
- Le respect de nos missions.
- Une compensation financière pour l'investissement permanent dont nous faisons preuve.
- Une évolution de carrière juste et cohérente

Pour ces raisons, nous vous informons que dès le **LUNDI 10 FEVRIER** les services de sécurité incendie n'effectueront plus les tâches **hors missions incendie**, cela afin que la Direction prenne conscience de la légitimité de nos revendications.

MERCI POUR VOTRE COMPREHENSION ET VOTRE SOUTIEN

Les agents de sécurité incendie du CHU de Clermont-Ferrand